

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 8

Pouvoirs : 1

Votants : 8

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le 23/04/25

ID : 041-214101321-20250410-DB645-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 05 avril 2025

PRÉSENTS :

LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, DEBRUYNE Caroline, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick

Absente excusée : BROUHENA Christelle, FRANQUELIN Florentin

Absent non excusé : LAROCHE Romain

Pouvoir : FRANQUELIN Florentin à FRANQUELIN Jean-Philippe

Secrétaire de séance : Mme DEBRUYNE Caroline

**645- APPROBATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE
BATIMENTS COMMERCIAUX**

Monsieur le maire rappelle que le compte administratif constitue l'exécution du budget par l'ordonnateur. Il doit être voté en comparaison du compte de gestion du comptable public.

Monsieur le Maire présente le compte administratif du budget annexe du BATIMENT LE GUE DU MATIN 2024 avec l'état des restes à réaliser.

Monsieur le maire, se retire

Mme Marie- Pierre FICHTEN reçoit la présidence de l'assemblée et fait procéder aux votes

Hors de la présence de M LIONS Gilles, maire, après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent le compte administratif 2024 du budget annexe du BATIMENT LE GUE DU MATIN arrêté comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses : 5 011, 44 €

Recettes : 5 011, 44 €

Déficit/ excédent : 0

Investissement :

Dépenses : 324 913, 52 €

Recettes : 567 041, 94 €

Excédent : 242 128, 42 €

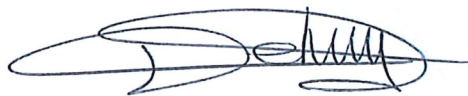
Excédent de clôture global exercice 2024 : 253 724, 36 €

Votes : 8 pour

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

La Présidente de séance, FICHTEN Marie-Pierre

La secrétaire de séance, DEBRUYNE Caroline



Le Transmis en préfecture le

Certifié exécutoire le

23/04/25
23/04/25